

Genève, le 5 décembre 2023

Assemblée générale du personnel des écoles de musique, danse et théâtre affiliées à la CEGM & information syndicale

Chères et chers collègues,

Le syndicat SIT et le bureau de la fédération FAPCEGM-HEM vous invitent à une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du personnel des écoles affiliées à la CEGM le vendredi 15 décembre 2023 à 9h30 par ZOOM

<https://us02web.zoom.us/j/82652879270?pwd=OWpsVEJNUGRpTGdCeXhLaDRyU0FGQT09>

ID de réunion: 826 5287 9270 Code secret: 169947

Ordre du jour :

- 1) Rappel du cadre d'une étude que le DIP souhaite mandater et des systèmes d'enseignement actuels
- 2) Risques de cette étude sur l'enseignement individuel et collectif et possibles répercussions sur nos conditions de travail
- 3) Analyse du projet de mandat d'appel à un expert externe proposé par le DIP, discussion ouverte et contre-proposition de l'assemblée
- 4) Communications
- 5) Divers

Quelques mots...

Dans la suite du processus d'accréditation de nos écoles, la future modification :

- de la Loi sur l'Instruction Publique (LIP),
- du mode de subventionnement de nos écoles,

le Service d'Audit Interne (SAI) de l'Etat de Genève a commandé au Service École et Sport, Art, Citoyenneté (SESAC) une **ANALYSE DE L'HORAIRE ET DE LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS**.

L'enjeu pour notre offre de cours et pour l'avenir de nos conditions de travail est de taille !

Notre Convention Collective de Travail (CCT CEGM) nous garantit aujourd'hui deux tarifs de salaire :

- cours individuel (1 à 2 élèves),
- cours collectif (à partir de 3 élèves).

Mais dans le mandat de l'étude, le SESAC parle aujourd'hui « de nouveaux besoins en termes d'horaire et de décompte de temps face à l'élève »

Ne nous trompons pas ! L'objectif est avant tout politique et financier : l'État souhaite toucher plus d'élèves de 4 à 25 ans à Genève sans augmenter les subventions de nos écoles.

Défendre notre distribution du temps de travail est primordial, sans quoi nous verrons notre temps de présence aux élèves augmenter de façon significative et notre système cours collectif/cours individuel remis en question ! Les objectifs d'une solide formation artistique seront alors aussi ébranlés.

Comment ?

=> **Le projet de mandat** proposé par le SESAC est en pièce jointe. C'est un document de travail sur lequel nous sommes invité-es à nous positionner d'ici mi-janvier 2024. A nous de définir le cadre de l'analyse de nos métiers !

=> **Le choix du mandataire** sera fait en collaboration entre le SESAC, les représentant-es des directions et les représentant-es du personnel de la CEGM (réunis dans un groupe de pilotage). A nous de proposer les auditeurs-trices/enquêteur-trices qui nous semblent les mieux adapté-es !

Nous nous réjouissons d'échanger avec vous ! Nous espérons qu'une AG par ZOOM permettra au plus grand nombre de participer.

Pour mieux vous défendre, votre avis est plus que jamais essentiel !

Avec nos chaleureuses salutations,

Le bureau FAPCEGM-HEM
bureau@fapcegm-hem.org

Clara Barrelet, secrétaire syndicale, SIT
cbarrelet@sit-syndicat.ch
Page [internet](#) du SIT dédiée aux écoles de musique, danse et théâtre affiliées à la CEGM

ANNEXES :

- Proposition de mandat pour analyser l'horaire et la charge de travail du corps professoral des écoles d'enseignements artistiques accréditées par le canton de Genève
- Lettre d'information du SIT sur les demandes des accompagnateur-trices de musique
- Lettre d'information sur le tarif salarial COPE/COGE non-conforme à la CCT CEGM